

Note explicative de synthèse
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2009

Objet : Présentation des orientations proposées par la commission extra-municipale sur le secteur des murs à pêches et demande de subvention en vue d'y réaliser un « éco-quartier agricole ».

□ **Rappel et références :**

Prenant en compte l'historique des projets sur le secteur des murs à pêches et la nécessité de refuser autant un protectionnisme risquant de figer le lieu dans le passé et d'accentuer sa coupure du reste de la ville, qu'un urbanisme débridé, l'équipe municipale a souhaité adopter une nouvelle méthode pour inventer un développement du quartier respectueux de son identité et permettant de réduire la balafre de l'autoroute et la fracture persistant entre le haut et le bas Montreuil. La création d'une commission extra-municipale associant élus, associations et personnes ressources a donc été adoptée par le Conseil municipal du 25 septembre 2008. La commission a rendu son rapport le 8 avril 2009 proposant des orientations pour la création d'un éco-quartier agricole sur le secteur des murs à pêches.

Les orientations proposées par la commission reposent sur l'ouverture du quartier dans une dynamique d'activités agricoles liées au patrimoine et à la vie économique et sociale du quartier et répondant aux besoins de la population environnante en matière d'espaces récréatifs, naturels, culturels et de loisirs, ainsi que d'activités économiques.

La commission propose notamment d'étudier le développement de deux éco-filières. L'une autour du patrimoine végétal et horticole allant de lieux de production agricole favorisant les circuits courts, à la transformation et à la vente de produits alimentaires ou pour d'autres usages et intégrant des activités pédagogiques à destination des écoles comme des adultes. La deuxième est celle de l'éco-construction mettant ainsi en résonance la tradition de travail « bioclimatique » avant l'heure du plâtre sur les murs à pêches et la présence contemporaine, à Montreuil, d'une filière du bâtiment qui souhaite s'adapter en enjeux écologiques de ce domaine.

Elle propose de développer l'ouverture du quartier par des activités culturelles et de loisirs en espaces ouverts permettant la participation des habitants, allant de jardins partagés comme d'espaces artistiques, à la création d'un jardin des biodiversités en partenariat avec le conservatoire botanique national du bassin parisien, en passant par l'insertion du parc aquatique écologique au paysage et à des activités récréatives. Sans oublier la découverte du patrimoine et du paysage eux-mêmes dans un lieu dédié et par des cheminements aménagés.

La commission a aussi pris en considération la précarité dans laquelle vivent de nombreuses familles tsiganes installées de longue date dans le quartier, la vétusté d'une grande partie de l'habitat du secteur et la nécessité de développer la diversité sociale du quartier, comme celle de participer aux besoins de logements des habitants de la ville. Elle propose donc de développer des zones bâties mixtes (activités, éco-filières, habitat, notamment pour la population tsigane du site), sur des surfaces déjà bâties ou dégradées, aux points de liaison avec le reste de la ville plutôt qu'en cœur de secteur, ainsi qu'un programme de réhabilitation de l'habitat existant.

Enfin la commission a souligné qu'une charte paysagère et d'usages serait nécessaire sur l'ensemble du quartier, permettant de préserver son paysage exceptionnel et de le découvrir, notamment là où passera le tram, une section où elle propose de renoncer au front bâti. Cette charte devrait aussi favoriser une exigence environnementale élevée pour tout aménagement et favoriser des circulations douces dans le quartier.

L'intérêt de ces propositions pour le développement du quartier est de répondre au défi d'y faire vivre un patrimoine horticole unique, de l'ouvrir, et d'intégrer à un projet de ville la présence de terres cultivées. Elles posent la question de la présence de la nature en ville non pas comme

simple agrément mais comme lien social et enjeu environnemental pour la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et l'alimentation de demain.

La richesse et la variété des orientations proposées dans le cadre de la commission nécessitent aujourd'hui de les confronter aux besoins et enjeux des quartiers nord de la ville particulièrement autour du futur passage du T1, elles nécessitent aussi des études de faisabilités conséquentes afin de trouver l'équilibre de ces propositions dans la conception du futur projet urbain.